

Voyage dans l'estuaire de la Gironde et les Pertuis Charentais

Parce qu'il est important de comprendre avant de se prononcer, le dossier d'enquête publique est composé de trois brochures grand public illustrées, enrichies par les différentes étapes de concertation :



- la brochure : "**Richesses naturelles de la mer et des estuaires**", permet à chacun de pénétrer dans les profondeurs de ce milieu marin, largement méconnu et fragile.



- la brochure : "**Richesses humaines : les hommes et la mer** ", permet de mieux connaître toutes les activités professionnelles et de loisirs qui s'exercent sur l'estuaire de la Gironde et les Pertuis Charentais. Elle présente aussi les enjeux environnementaux de ces activités.



- la brochure "**propositions**", explique et présente **les trois composantes du projet de parc naturel marin** qui guideront son fonctionnement : son périmètre, ses orientations de gestion ainsi que la composition de son conseil de gestion.

Le projet de parc naturel marin est présenté sur le site Internet :
www.aires-marines.fr/gironde-pertuis

Contacts presse

Préfecture de la Charente-Maritime : Nathalie Debien – nathalie.debien@charente-maritime.gouv.fr - 05 46 27 43 05

Préfecture de région Aquitaine : Sophie Billa – sophie.billa@gironde.gouv.fr - 05 56 90 60 18

Préfecture de la Vendée : Benoît Bontemps – benoit.bontemps@vendee.gouv.fr – 02 5136 72 00

Préfecture maritime de l'Atlantique : Christian Bonneau – christian.bonneau@premar-atlantique.gouv.fr - 02 98 22 04 37

Agence des aires marines protégées : Agnès Poiret - agnes.poiret@aires-marines.fr – 02 98 33 92 58 / 06 79 04 47 07